



VILLE DE
KINGSEY FALLS

AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté, lors d'une session ordinaire tenue le 1^{er} mai 2017, le **règlement n° 17-03 Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls**. Ce règlement remplace le règlement no 17-01 et entre en vigueur le 5 mai 2017, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement, à l'hôtel de ville situé au 15 rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 2 mai 2017

La directrice général et greffière,
Annie Lemieux